

Appel à candidatures Bourse Focillon (CFHA) 2020-2021

La bourse Focillon est décernée tous les ans par le Comité français d'histoire de l'art (CFHA) à un jeune chercheur en histoire de l'art (alternativement à un universitaire et à un conservateur titulaires d'un poste), sans exclusive de domaine ou de période. La limite d'âge est fixée à 45 ans.

Après avoir été longtemps financée par le ministère des Affaires étrangères, la bourse Focillon, qui porte le nom du grand historien de l'art Henri Focillon (1881-1943), mort à Yale pendant la seconde guerre mondiale, l'est désormais par le ministère de la Culture, précisément par la délégation à l'inspection, la recherche et l'innovation (DIRI), au sein de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture.

La bourse Focillon permet au/à la lauréat(e) de séjourner pendant trois mois à Yale University (New Haven, Connecticut) et de poursuivre ses recherches en bénéficiant des excellentes conditions de travail qu'elle offre (en particulier les bibliothèques). Elle lui donne aussi la possibilité de nouer des contacts avec les musées et les universités américains (Yale est proche de New York, Hartford, Boston, Baltimore, Philadelphie, Washington...).

Le montant de la bourse est de 10 000 € pour trois mois. Des facilités de logement peuvent être accordées à Yale University.

Les candidats (**universitaires pour l'année 2020-2021 et conservateurs pour 2021-2022**) adresseront au président du CFHA, par courriel, une lettre de candidature et un projet de recherche (5 pages environ avec indication des sources et de la bibliographie), accompagnés d'un bref curriculum vitae, d'une liste de leurs travaux et publications, et, éventuellement, de lettres de soutien. Ils feront également parvenir ces documents en version numérique au secrétariat du CFHA (secretariat.cfha@gmail.com).

Leur dossier sera examiné par un jury de cinq membres désignés par le Conseil exécutif du Comité français d'histoire de l'art.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **dimanche 20 juin 2021** et seront avertis des résultats avant le 20 juillet 2021.

Le/la lauréat(e) se rendra aux États-Unis en 2022, avec au moins un mois pendant l'année universitaire (février-avril, septembre-novembre). Il/Elle communiquera à l'issue de son séjour un rapport d'au moins deux pages sur les recherches accomplies.

La bourse Focillon, décernée pour 2019 à un conservateur, a été accordée à Isolde Pludermacher, conservateur en chef au Musée d'Orsay, pour son projet intitulé *Édouard Manet sous l'œil d'Adolphe Tabarant*. (recherche sur les archives Tabarant à la Pierpont Morgan Library, au Loria Center de Yale University et dans les collections américaines).

Le **jury 2020-2021** sera composé de :

- Jannic Durand, conservateur général du Patrimoine, directeur du département des Objets d'art au musée du Louvre;
- Charlotte Guichard, directrice de recherche au CNRS et professeure attachée à l'École normale supérieure en histoire moderne;
- Christophe Leribault, directeur du Petit Palais Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris;
- Pascal Liévaux, délégation à l'inspection, la recherche et l'innovation (DIRI), Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Ministère de la Culture.
- Simon Texier, professeur d'Histoire de l'art contemporain à l'université de Picardie Jules-Verne

Olivier Bonfait - Président du Comité français d'histoire de l'art
INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris